

Communiqué de Soutien à Serge Reynaud, agent gréviste de Marseille 01 menacé d'un Conseil Central de Discipline :

⊗ La Poste a décidé ces derniers mois de durcir le ton envers les militants syndicaux et les personnels grévistes, nous avons eu le cas d'un militant syndical, sanctionné de plusieurs mois d'exclusion pour une prise de parole tenue dans une Plateforme Courrier.

⊗ Aujourd'hui c'est au tour d'un agent gréviste, Serge Reynaud employé comme facteur au centre courrier de Marseille 01, d'être menacé de traduction devant le Conseil Central de Discipline de La Poste dans le cadre du mouvement de grève départemental du mois de Mai 2008

⊗ Ce conflit a duré près de trois semaines et La Poste a joué le pourrissement en refusant d'ouvrir de véritables négociations ce qui a tendu les relations sociales. Par cette attitude, La Poste a une responsabilité concernant les "mouvements d'humeur individuels et collectifs".



⊗ Le 23 Mai 2008, plus d'une centaine de grévistes ont tenté de franchir les portes de la DOTC 13 pour obliger la direction à ouvrir une négociation. Serge Reynaud a fait partie de ces grévistes et se retrouve aujourd'hui seul à être menacé devant le conseil central de discipline.

⊗ Les actions menées lors de mouvement de grève ne doivent pas être sorties de leur contexte et donner lieu à des poursuites disciplinaires envers les grévistes.

⊗ Les organisations syndicales condamnent l'attitude revancharde de la DOTC 13 ainsi que toute forme de répression envers les militants syndicaux et les personnels grévistes.

⊗ Il n'est pas question que la liberté d'expression et l'action revendicative sur notre département soient remises en cause par quelque direction que ce soit.

⊗ La grève est inscrite dans le préambule de la Constitution française et ne peut être limitée par La Poste qui se permet ces derniers mois d'apporter des restrictions à ce droit fondamental en jugeant des préavis de grève irréguliers sans même consulter les juridictions compétentes.

⊗ Les organisations syndicales CGT, SUD, UNSA, CFDT, CFTC demandent à être reçues par le Directeur de la DOTC 13 sur la situation de Serge Reynaud, agent gréviste du Centre Courrier de Marseille 01.

**Les organisations syndicales appellent
l'ensemble des postiers du département à la
solidarité envers leur camarade menacé d'un
Conseil Central de Discipline**